



DOSSIER D'ACCREDITATION DES CENTRES CLES



ETABLISSEMENT DEMANDEUR
<i>Université Clermont Auvergne</i>
DATE DE LA PRESENTE DEMANDE
<i>Novembre 2021</i>

SOMMAIRE

I. Informations générales	3
II. Politique des langues de l'établissement.....	4
1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus	4
2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines	5
3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement.....	5
4) Autres informations pertinentes	5
III. Bilan CLES du quinquennal précédent :	5
1) Politique de certification.....	6
2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :	7
3) Participation au dispositif national CLES	9
4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES.....	11
5) Activités du Pôle CLES.....	13
IV. Projet CLES de l'établissement pour le quinquennal	13
V. Avis de l'établissement	14

I. INFORMATIONS GENERALES

Suite à la loi E.S.R de juillet 2013, tout établissement doit obtenir une accréditation et non plus une habilitation, pour délivrer le CLES.

Pour les demandes précédentes, remplir la rubrique « habilitation ».

Pour la présente et les futures demandes remplir la rubrique « accréditation ».

DEMANDE D'HABILITATION CLES ¹	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{re} demande d'habilitation (année universitaire 2009)	CLES 1	<i>Anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, polonais, russe</i>
	CLES 2	<i>Anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, polonais, russe</i>
	CLES 3	
Dernière demande d'habilitation (année universitaire 2012)	CLES 1	<i>Anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, polonais, russe</i>
	CLES 2	<i>Anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, polonais, russe</i>
	CLES 3	

DEMANDE D'ACCREDITATION CLES	NIVEAUX DE CLES	LANGUE(S)
1^{re} demande d'accréditation (année universitaire 2017-18)	CLES 1	<i>Anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, polonais, russe</i>
	CLES 2	<i>Anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, polonais, russe</i>
	CLES 3	

	NOM	COORDONNEES
Établissement	<i>Université Clermont Auvergne</i>	<i>49 boulevard François Mitterrand CS 60032 63001 Clermont-Ferrand</i>
Type (université, école², ...)	<i>Université</i>	
Chef d'établissement	<i>Mathias BERNARD</i>	<i>Mathias.BERNARD@uca.fr 04.73.17.79.79 (accueil)</i>
Pôle CLES de rattachement	<i>Pôle Lyonnais</i>	<i>isabel.pradat-paz@univ-lyon2.fr</i>
Responsable du centre CLES	<i>Rocio PRADO-SANCHEZ</i>	<i>PRCE ESPAGNOL Rocio.prado@uca.fr 06.63.63.97.37</i>

¹ Si d'autres demandes ont été formulées, indiquer-les dans le tableau en ajoutant de nouvelles lignes.

² Seules les écoles autorisées à demander une accréditation au MENESR peuvent déposer un dossier.

ÉTABLISSEMENTS EN CONVENTION CLES			
TYPE D'ÉTABLISSEMENT (UNIVERSITE, ECOLE, ...)	NOM	COORDONNEES (Adresse postale, adresse mail, n° tel)	NATURE DE LA COLLABORATION

II. POLITIQUE DES LANGUES DE L'ÉTABLISSEMENT³

1) Place des enseignements de langue pour spécialistes d'autres disciplines dans les cursus

- Langues proposées, de manière obligatoire ou facultative, par cycle d'enseignement

Anglais dans tous les cursus ; espagnol, allemand, italien, portugais, polonais et russe dans certains cursus.

- Nature des enseignements proposés (langue de communication, langue de spécialité) par cycle d'enseignement

Langue de communication : travail des 4 compétences.

- Nombre d'UE de langue (obligatoire et facultative) par cycle (L, M, D), nombre d'ECTS et volume horaire

Il est prévu dans l'offre de formation 3 crédits aux S2, S3, S4, S5 et S6 dans toutes les licences (soit 15 crédits sur 180) et 3 crédits en M1 et 3 crédits en M2 (soit 6 crédits sur 120) dans tous les masters.

Ces 3 crédits correspondent la plupart du temps à 20 heures TD.

- Actions spécifiques hors maquette visant à renforcer les compétences définies par le CECRL (stage intensif, atelier de conversation...)

Dispositif de Formation Individualisée en Anglais porté par le Service Commun des Langues Vivantes, qui permet de :

- proposer une remise à niveau aux étudiants qui rencontrent d'énormes difficultés à suivre les cours d'anglais dans leur parcours, et ce, afin de favoriser leur apprentissage et assurer leur réussite ;

- fournir à l'étudiant les outils linguistiques et communicationnels nécessaires au sein de l'espace de formation individualisé (EFI) en passant au préalable un contrat d'engagement.

- Politique d'évaluation des UE de langue : ECTS compensables/non compensables, bonification...

ECTS compensables

³ Si le dossier d'accréditation des formations de l'établissement comprend un volet « politique des langues » incluant ces informations, joindre le document concerné.

2) Structure et/ou organisation d'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

- Existence d'une structure (service commun, département, ...) dédiée à l'enseignement des langues pour spécialistes d'autres disciplines

Le Service Commun des Langues Vivantes a en charge l'organisation de l'enseignement des langues pour non-spécialistes dans certaines composantes (UFR mathématiques, UFR chimie, École universitaire de Physique et d'Ingénierie, Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand, UFR de biologie, UFR de pharmacie, UFR de Lettres, Culture et Sciences Humaines, UFR Langues, Cultures et Communication, UFR Psychologie, sciences sociales et sciences de l'éducation, UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et sportives), en partie pour les licences et masters de l'institut d'informatique.

- Langues enseignées

Anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, polonais, russe, dans certains cursus.

- Personnel rattaché à la structure d'enseignement : nombre, qualité (EC, E, IATS)

- UFR Langues, Cultures et Communication : 3 MCF, 2 PRAG, 2 PRCE, 1 Lecteur (variable selon les années).

- SCLV : 1 MC, 2 PRAG, 10 PRCE, 3 PLP, 1 Lecteur, 13 contractuels.

- École de Droit : 2 PRAG, 1 PRCE.

- Modalités d'organisation des enseignements dans la structure d'enseignement (par niveaux de CECRL, par année de cursus, ...)

Par niveaux du CECRL en séparant master et licence.

3) Politique pédagogique adoptée dans la structure dédiée d'enseignement

- Positionnement des étudiants : nature, modalités, temporalité

Tests de niveau en ligne en début d'année, afin de constituer des groupes de niveau.

- Modalités d'enseignement : en présentiel, à distance, hybride

En présentiel (avec la mise à disposition de ressources en ligne) et à distance (anglais, espagnol, allemand).

4) Autres informations pertinentes

III. BILAN CLES DU QUINQUENNAL PRECEDENT :

PERIODE CONCERNEE (DATE DU DERNIER QUINQUENNAL) : 2012-2016 et 2017-2021

1) Politique de certification

a) BILAN DU PRECEDENT QUINQUENNAL	
<p>1) Public visé (Niveaux de CLES, filières⁴, années de cursus⁵, cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, formation continue, etc.)</p> <p>- <i>CLES B1 et CLES B2 pour les étudiants de L1, L2, L3, M1 et M2 inscrits en Art-Lettres-Langues-Sciences Humaines, à l'INSPE, en PSSSE, en STAPS, à UFR mathématiques, UFR chimie, École universitaire de Physique et d'Ingénierie, Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand, UFR de biologie.</i></p> <p>- <i>École de Droit : CLES B1 pour les étudiants de L1, L2 et L3 ; CLES B2 pour les étudiants inscrits en « Anglais de Spécialité » ou en « DU de droit américain » (cours optionnels).</i></p>	
<p>2) Politique de certification (Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))</p> <p><i>Facultative.</i></p>	
<p>3) Politique tarifaire (Certification payante, gratuite par type de public)</p> <p><i>Gratuite pour les étudiants de l'UCA, payante pour les candidats extérieurs.</i></p>	
<p>4) Autres certifications proposées par l'établissement (Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)</p> <p>https://www.uca.fr/fr/formation/centre-des-langues-et-du-multimedia/service-commun-des-langues-vivantes/formations-en-langues-etrangeres/certifications</p> <p><i>Diplôme de Compétence en Langue (DCL)</i> <i>TOEFL</i> <i>Diplôme Espagnol de Langue Étrangère (DELE)</i> <i>Certificat d'aptitude en portugais du Brésil (CELPE-BRAS)</i> <i>Certifications en Français Langue Étrangère</i> <i>TOEIC</i></p>	

b) POSITIONNEMENT PRE-CLES	
À compléter si les étudiants sont positionnés en amont de l'inscription CLES	
Nature du positionnement (type, compétence, ...)	
Caractère obligatoire ou non du positionnement	

⁴ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

⁵ L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

2) Bilan chiffré du quinquennal précédent :

Année universitaire	Date de l'organisation des sessions	Flux d'étudiants (Nombre d'étudiants inscrits et nombre d'étudiants effectivement présents par session, par niveau et par langue)	Taux de réussite par langue et par niveau
2015-2016	CLES B1 ANGLAIS 20/05/2016	166	46,99 %
2015-2016	CLES B1 ANGLAIS (École de Droit)	213	69,95 %
2015-2016	CLES B2 ANGLAIS (École de Droit)	63	77,78 %
2015-2016	CLES B2 ANGLAIS 08/04/2016	97	35,05 %
2015-2016	CLES B1 ESPAGNOL 20/05/2016	22	70,58 %
2015-2016	CLES B2 ESPAGNOL 20/05/2016	13	61,53 %
2015-2016	CLES B1 ALLEMAND 20/05/2016	13	100 %
2015-2016	CLES B2 ALLEMAND 20/05/2016	3	66,66 %
2015-2016	CLES B2 ITALIEN 20/05/2016	14	57,14 %
2016-2017	CLES B1 ANGLAIS 19/05/2017	44	36,36 %
2016-2017	CLES B2 ANGLAIS 07/04/2017	15	46,66 %
2016-2017	CLES B1 ALLEMAND 19/05/2017	10	100 %
2016-2017	CLES B1 ESPAGNOL 19/05/2017	12	75 %
2016-2017	CLES B2 ESPAGNOL 19/05/2017	10	50 %

2016-2017	CLES B1 ITALIEN 19/05/2017	3	0 %
2016-2017	CLES B2 ITALIEN 19/05/2017	9	66,66 %
2016-2017	CLES B1 PORTUGAIS 19/05/2017	1	100 %
2017-2018	CLES B1 ANGLAIS 18/05/2018	34	26,47 %
2017-2018	CLES B2 ANGLAIS 16/04/2018	106	62,26 %
2017-2018	CLES B1 ESPAGNOL 18/05/2018	5	20 %
2017-2018	CLES B2 ESPAGNOL 18/05/2018	14	57,14 %
2018-2019	CLES B1 ANGLAIS 10/05/2019	39	30,76 %
2018-2019	CLES B2 ANGLAIS 12/04/2019	95	32,63 %
2018-2019	CLES B2 ALLEMAND 12/04/2019	4	50 %
2018-2019	CLES B1 ESPAGNOL 10/05/2019	19	68,42 %
2018-2019	CLES B2 ESPAGNOL 12/04/2019	16	81,25 %
2018-2019	CLES B1 ITALIEN 10/05/2019	5	40 %
2018-2019	CLES B2 ITALIEN 12/04/2019	6	83,33 %
2019-2020	<i>Aucune session n'a été organisée en raison de la crise sanitaire.</i>		
2020-2021 ⁶	CLES B2 ANGLAIS 09/04/2021	116	51%

⁶ En raison du contexte de l'époque, nous avons seulement organisé la session du CLES B2 Anglais.

3) Participation au dispositif national CLES

Préciser le rôle joué par votre établissement au sein de la Coordination nationale CLES

- Participation à la Coordination nationale CLES (direction adjointe, comité de pilotage, comité scientifique, responsabilité de pôle, comité de validation)
- Participation aux journées de formation CLES (enseignants formateurs, enseignants formés)

3 enseignants et 3 lecteurs ont suivi une formation à Paris.

- Participation à la rédaction de documents CLES (si oui, lesquels ?)

Cliquer ici pour taper du texte.

- Actions mises en place pour promouvoir le CLES (au sein de votre établissement)

- Page sur le site internet de notre établissement : <https://www.uca.fr/formation/formations-en-langues-etrangeres-en-fle/certifications-en-langues-etrangeres-et-fle/cles> ;

- Informations par voie d'affichage ;

- Information par les enseignants.

- Actions mises en place pour promouvoir le CLES à travers la communication de l'établissement (par exemple : dans les salons étudiants, auprès des partenaires institutionnels locaux, régionaux, nationaux, dans la cadre de la mobilité étudiante et dans les partenariats internationaux, etc.)

La possibilité de pouvoir passer le CLES est valorisée lors de la présentation des formations dans les salons étudiants.

- Nombre de sujets conçus durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)

NIVEAU	LANGUE	NOMBRE DE SUJETS CONÇUS	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES 1	ALLEMAND	0	4	8
	ANGLAIS	3		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	1		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES 2	ALLEMAND	1	4	
	ANGLAIS	1		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	1		
	GREC M.	0		

	ITALIEN	1		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		
CLES 3	ALLEMAND	0	0	
	ANGLAIS	0		
	ARABE	0		
	ESPAGNOL	0		
	GREC M.	0		
	ITALIEN	0		
	POLONAIS	0		
	PORTUGAIS	0		
	RUSSE	0		

- Rémunérations accordées pour chacune de ces activités

UCA : 20 heures TD par sujet

- Nombre de sujets tirés par année universitaire durant le dernier quinquennal (par langue, par niveau)

NIVEAU	LANGUE	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	TOTAL PAR NIVEAU	TOTAL
CLES 1	ALLEMAND	1	1	0	0	0	0	14	
	ANGLAIS	2	1	1	1	0	0		
	ARABE	0	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	1	1	1	1	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	1	0	1	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	1	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0	0		
CLES 2	ALLEMAND	1	0	0	1	0	0	15	29
	ANGLAIS	2	1	1	1	0	1		
	ARABE	0	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	1	1	1	1	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	1	1	0	1	0	0		
	POLONAIS	0	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0	0		
CLES 3	ALLEMAND	0	0	0	0	0	0	0	
	ANGLAIS	0	0	0	0	0	0		
	ARABE	0	0	0	0	0	0		
	ESPAGNOL	0	0	0	0	0	0		
	GREC M.	0	0	0	0	0	0		
	ITALIEN	0	0	0	0	0	0		

	POLONAIS	0	0	0	0	0	0		
	PORTUGAIS	0	0	0	0	0	0		
	RUSSE	0	0	0	0	0	0		

➤ **Autres informations**

4) Ressources mobilisées pour la passation du CLES

a) Équipe pédagogique⁷

NOM	STATUT	LANGUE ENSEIGNEE	DOMAINE DE RECHERCHE (unité de recherche de rattachement)	ACTIVITES AU SEIN DE L'EQUIPE CLES ⁸	COORDONNEES PROFESSIONNELLES
QUILLET	PRCE	ESPAGNOL		Correcteur, examinateur, surveillant	Julien.QUILLET@uca.fr
CHALERON	PRAG	ESPAGNOL		Correcteur, examinateur, surveillant	Vincent.CHALERON@uca.fr
CEELEN	PRAG	ALLEMAND		Correctrice, examinatrice, surveillante	Stefanie.CEELEN@uca.fr
KRIAJEVA	MCF	RUSSE		Correctrice, examinatrice, surveillante	Nadejda.KRIAJEVA@uca.fr
CHIANCONE	PRAG	ITALIEN		Correcteur, examinateur, surveillant	Claudio.CHIANCONE@uca.fr
CENNET		POLONAIS		Correctrice, examinatrice, surveillante	Ekaterina.GOLOUBINOVA@uca.fr
ROUSSEL	Secrétaire technique LANSAD-CLES				Sylvie.ROUSSEL@uca.fr
PRADO	PRCE	ESPAGNOL		Correctrice, examinatrice, surveillante	Rocio.PRADO@uca.fr
FARWELL	PRAG	ANGLAIS		Examinatrice	Rosemary.FARWELL@uca.fr
LECOINTRE	PRAG	ANGLAIS		Examinatrice	Leisha.LECOINTRE@uca.fr

⁷ Responsable de centre, concepteur, responsable de comité de validation, examinateur, correcteur, etc.

⁸ Enseignant de langue (concepteur, formateur, correcteur, examinateur, surveillant), administratif, technicien.

HASTINGS	PRCE	ANGLAIS		Correcteur, examinateur, surveillant	Thomas.HASTINGS@uca.fr
IOTZ	PRCE	ANGLAIS		Correctrice, examinatrice, surveillante	Anne.IOTZ@uca.fr
DUREAU	PRCE	ANGLAIS		Correctrice, examinatrice, surveillante	Francoise.DUREAU@uca.fr
GIROIRE	PRCE	ANGLAIS		Correctrice, examinatrice, surveillante	Lynsey.GIROIRE@uca.fr
KAJFASZ	Informaticien				Alban.KAJFASZ@uca.fr
CAMARENA	PRAG	ANGLAIS		Correcteur, examinateur, surveillant	Philippe.CAMARENA@uca.fr
BELLIARD	PRCE	ANGLAIS		Correcteur, examinateur, surveillant	Alex.BELLIARD@uca.fr

Tarifs appliqués pour la passation :

- Livre Blanc (jusqu'à décembre 2013)
- Tarifs préconisés par la Coordination nationale CLES (à partir de 2014)
- Autres, préciser :

Les personnes extérieures à l'université doivent régler la passation de l'épreuve ; le tarif est de 60 euros.

b) Accompagnement et suivi des équipes pédagogiques

- Préciser si les membres enseignants de l'équipe pédagogique (correcteurs, examinateurs) ont reçu une formation CLES. Cette formation a-t-elle été dispensée au sein du pôle CLES dont relève l'établissement ?

Des journées de formation CLES sont organisées régulièrement au sein de l'équipe du SCLV afin d'actualiser les connaissances et de travailler sur la bonne pratique pédagogique autour de la certification CLES.

c) Ressources matérielles mobilisées pour l'organisation des épreuves

MATERIEL UTILISE ⁹	NOMBRE	LOCAUX DE PASSATION DES EPREUVES ¹⁰
<i>Ordinateurs pour la Production Orale de CLES 1</i>	<i>30 OU 45 SELON LE</i>	<i>Laboratoires multimédias</i>

⁹ Pour l'enregistrement des productions orales en CLES 1 : outils numériques (ordinateurs, magnétophones, dictaphones, ...), outils analogiques, ...

¹⁰ Salle de certification, salle de travail numérique, laboratoire multimédia, amphithéâtre, salle banalisée.

	NOMBRE DE CANDIDATS	
<i>Vidéoprojecteur pour les Compréhensions Orales de CLES 1 et de CLES 2</i>	1 PAR SESSION	<i>Salle banalisée</i>
<i>Ordinateurs pour les Compréhensions Orales de CLES 1 et de CLES 2, ainsi que pour la Production Orale de CLES 1 (École de Droit)</i>	50-60 SELON LE NOMBRE DE CANDIDATS	<i>Laboratoires et salles multimédias</i>

d) Autres informations sur le fonctionnement de l'équipe CLES

L'équipe est constituée uniquement de personnels de l'établissement dont la plupart sont présents depuis la mise en place du CLES et connaissent très bien le dispositif.

e) Quelles mesures sont prises au niveau de la sécurisation des sujets CLES (transmission, stockage, ...) ?

Signature de la Charte de Confidentialité par tous les membres de l'équipe pédagogique. Les sujets sont stockés au secrétariat du CLES de l'Université Clermont Auvergne dans un coffre-fort.

5) Activités du Pôle CLES

- **Si l'établissement est siège d'un pôle CLES, préciser les activités réalisées par le coordonnateur de pôle à destination des centres CLES**
(coordination de la politique de certification du pôle, coordination des responsables de centres, participation aux activités de la Coordination Nationale CLES, formation des équipes du CLES, information auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, promotion du CLES au sein du pôle, représentation du pôle dans différentes instances, élaboration des statistiques du pôle, remontée des bilans auprès de la Coordination Nationale CLES, présidence de jurys, ...)

IV. PROJET CLES DE L'ETABLISSEMENT POUR LE QUINQUENNAL

1) Public visé

(Niveaux de CLES, filières¹¹, années de cursus¹², cursus particuliers, mobilité, accès à certaines formations en particulier en M, validation L, etc.)

Tous les étudiants, et plus particulièrement les étudiants Licences et masters Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Droit-Économie-Gestion, PSSSE, INSPE, mais aussi sciences et STAPS.

2) Politique de certification

(Certification obligatoire, facultative (par type de public et niveau de cursus))

La certification reste facultative dans les cursus.

3) Politique tarifaire

(Certification payante, gratuite par type de public)

¹¹ Arts-Lettres-Langues-Sciences humaines et sociales, Sciences-Techniques, Droit-Économie-Gestion, Santé, ESPE.

¹² L1, L2, L3, M1, M2, Doctorat.

La certification est pour l'instant gratuite pour les étudiants UCA, et payante pour les personnes extérieures.

4) Autres certifications proposées par l'établissement

(Nature, niveau, langue, public, effectifs, politique de certification et tarifaire)

Diplôme de Compétence en Langue (DCL)

TOEFL

TOEIC

Diplôme Espagnol de Langue Étrangère (DELE)

Certificat d'aptitude en portugais du Brésil (CELPE-BRAS)

Certifications en Français Langue Étrangère

► Auto-évaluation de ce projet (points faibles / points forts / ...) :

Les points forts :

- *L'expérience des équipes pédagogiques et la bonne connaissance du CLES.*
- *L'affichage de la certification CLES depuis ses débuts favorise une meilleure connaissance de cette opportunité par les étudiants*
- *L'harmonisation dans le cadrage de l'offre de formations du nombre de crédits affectés aux langues dans les licences et masters.*

V. AVIS DE L'ETABLISSEMENT

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire du 9 novembre 2021 :

approbation du dossier à l'unanimité

DELIBERATION PORTANT SUR LE DOSSIER D'ACCREDITATION DES CENTRES CLES (CERTIFICAT DE COMPETENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR) PORTE PAR LE SERVICE COMMUN DES LANGUES VIVANTES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 09 NOVEMBRE 2021,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise Peyrard, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver le dossier d'accréditation CLES porté par le Service Commun des Langues Vivantes, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2021-11-09-03

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.